

LE 31 JANVIER 1995

RÉF.

4

N° XM 312-0/1

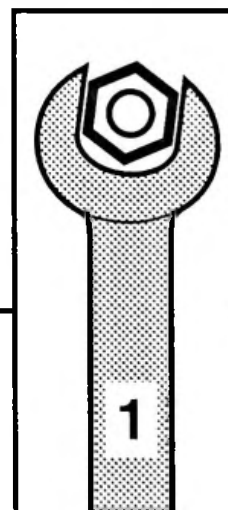
ABONNEMENT GME

ANNULE ET REMPLACE

EMBRAYAGE

- **CONTROLE ET REGLAGE DE LA
COMMANDE D'EMBRAYAGE
(Tous Types sauf 2,5 L Turbo)**

MAN 008931



AUTOMOBILES CITROËN
DIRECTION COMMERCE EUROPE
DOCUMENTATION APRES VENTE

CONTROLE ET REGLAGE : COURSE DE LA PEDALE D'EMBRAYAGE

IMPERATIF : Si la commande d'embrayage est neuve, avant réglage, tasser préalablement la gaine du câble en effectuant des débrayages successifs (30 minimum).

NOTA : Ce dispositif d'embrayage ne comporte ni système d'assistance, ni de rattrapage automatique d'usure.

1 – CONTROLE

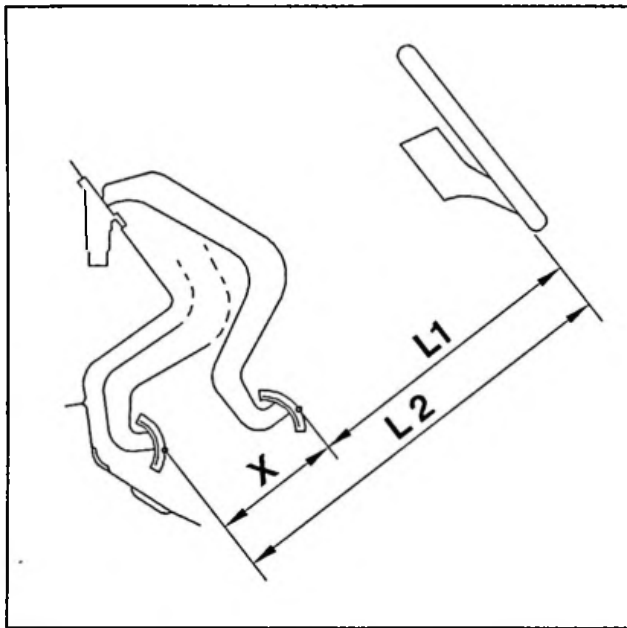


Fig : B2BP023C

ATTENTION : Le point de mesure sur la pédale doit correspondre au point d'appui du pied du conducteur.

Mesurer la distance "L1" entre :

- pédale au repos
- volant de direction

Mesurer la distance "L2" entre :

- pédale à fond de course
- volant de direction

Calcul de la course " X " de la pédale d'embrayage :

$$X = L2 - L1.$$

IMPERATIF : La course de la pédale d'embrayage ne doit pas être inférieure à 145 mm (145 -0/+10).

2 – REGLAGE

Régler la course X de la pédale d'embrayage :

- si la valeur est incorrecte
- si la pédale d'embrayage est trop haute

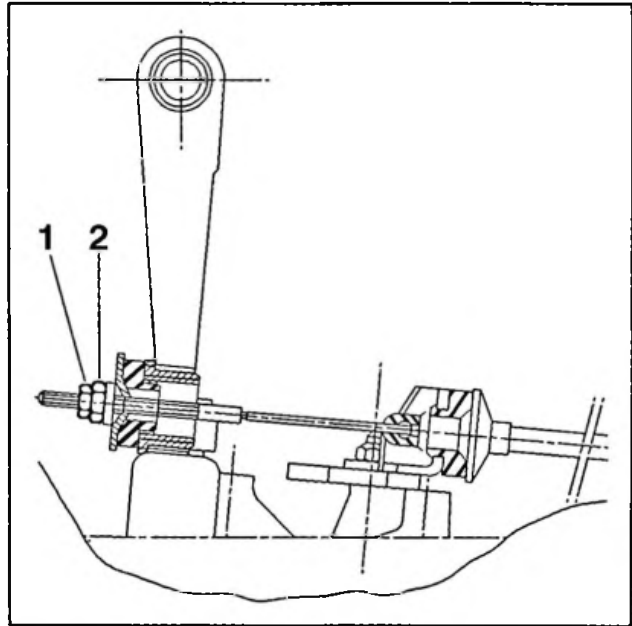


Fig. B2BP025C

Desserrer le contre-écrou (1).

Pour obtenir une course conforme à la valeur indiquée, desserrer ou serrer l'écrou (2).

(serrer l'écrou pour augmenter la course et inversement).

Serrer le contre-écrou (1).